

Pas de contrats aidés, pas de rentrée à Valorbiquet

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | mardi 29 août 2017
530 mots



La maire, Christelle Bacq-de-Paepe, a dû décider de reporter la rentrée. - Crédit Hélène Lompech

À Valorbiquet, près de Lisieux (Calvados), la rentrée ne devrait pas avoir lieu avant le 11 septembre. Soit une semaine après la date officielle : une décision du conseil municipal.

La commune nouvelle, qui rassemble cinq petits villages et trois écoles primaires, n'a pas obtenu l'autorisation de renouveler les contrats des cinq salariés en emplois aidés qui s'occupaient de la cantine et de la garderie

Aucune solution pour l'instant

« **En sous-effectifs, on ne peut plus garantir la sécurité de nos 250 élèves. Donc, on reporte** », explique la maire, Christelle Bacq-de-Paepe. Sa commune de 2 500 habitants essuie les plâtres de la nouvelle politique gouvernementale qui prévoit de réduire d'environ 150 000 le nombre d'emplois aidés dans toute la France. « **Embaucher ces cinq personnes en CDD nous coûterait 67 000 €, ce qui n'est pas supportable pour nous** », précise-t-elle.

Avec ce coup de force, la commune se retrouve sous les feux des projecteurs. Hier, la maire du village avait rendez-vous avec l'inspecteur de la circonscription de Lisieux sud : « **Une simple prise de contact, nous avons parlé une vingtaine de minutes.** » Une nouvelle rencontre doit avoir lieu mercredi, à peine deux jours avant la rentrée des enseignants. Les espoirs de la commune sont plutôt minces, car accorder des contrats aidés aux municipalités n'est pas du ressort de l'Éducation nationale mais dépend du ministère du Travail.

De son côté, le rectorat annonce « **chercher des solutions** », sans expliquer pour l'instant ce qu'il serait possible de faire. Rentrer en conflit avec la municipalité et l'obliger à ouvrir ne semble pas encore à l'ordre du jour. « **Si cela devait arriver, nous nous désengagerions**, affirme la municipalité. **Il en va de la sécurité de nos enfants.** »

Dans l'immédiat, le report de la rentrée est limité à une semaine. Mais que se passera-t-il si aucune solution n'est trouvée d'ici le 11 septembre ? « **Si les choses restent en l'état, on ne voit pas trop comment on pourrait ouvrir** », déplore la maire.

Son initiative pourrait par ailleurs faire tache d'huile. Christelle Bacq-de-Paepe a été contactée par d'autres maires à la suite de sa décision. En attendant, parents, enfants et surtout salariés en emplois aidés, restent dans l'incertitude. À l'instar d'Audrey Roufosse, 25 ans, qui travaillait depuis deux ans dans la commune en tant qu'assistante maternelle, et qui n'a pas vu son contrat aidé renouvelé pour cette rentrée.

À La Réunion, la rentrée a eu lieu avec quatre jours de retard : le 22 août au lieu du 18. Également en raison d'une baisse du nombre de contrats aidés. Après une visite du ministre de l'Éducation nationale, le 17 août, des aides supplémentaires ont été promises, selon la commune de La Plaine-des-Palmistes.

Guillaume BERNARD.